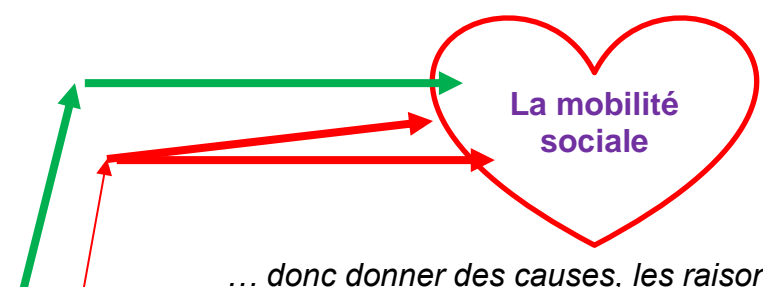


<p style="text-align: center;">E1</p> <p>L'évolution... il s'agit donc de transformations ; de processus conduisant à une restructuration ...de la structure socioprofessionnelle ... une structure est un ensemble donc ici pro. donc les actifs occupés et les éléments qui composent la structure soit un découpage par PCS mais aussi par âge, genresuffit-elle ... L'explication serait exhaustive et épuiserait toute autre approche... ...à expliquer ... Explication = raisons ; causes ...la mobilité sociale intra/ inter ; brute ou relative (destinée/recrutement) ; structurelle ou nette...étudiée fait à partir des PCS ? forme interrogative qui laisse place au débat alors sujet dialectique qui attend une réponse</p>	<p style="text-align: center;">E2</p> <p style="text-align: center;">L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ? Ce qu'il faut expliquer...</p>  <p style="text-align: center;">... donc donner des causes, les raisons de cette mobilité</p> <p><u>Une piste proposée :</u> l'évolution de la structure professionnelle. Pourquoi cette évolution apporte-t-elle une ou des explications sur la mobilité sociale ? <u>Une question se pose :</u> suffit-elle à (l') expliquer ? si ce n'est pas le cas quelles sont les autres pistes explicatives de la mobilité sociale</p>
<p style="text-align: center;">E3</p> <p style="text-align: center;">L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?</p> <p>Pour chaque document rechercher la cible c'est à dire la mobilité sociale et les raisons de cette mobilité qu'il faut expliquer → L'évolution de la structure → Les autres explications</p> <p>Ex. de problématiques <i>Dans quelle mesure l'évolution de la structure socioprofessionnelle permet d'éclairer les raisons de la mobilité sociale ?</i> <i>Dans quelle mesure l'évolution de la structure socioprofessionnelle peut-elle prétendre à une explication exhaustive de la mobilité sociale ?</i></p>	<p style="text-align: center;">E4</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> <p style="text-align: center;">I. L'évolution de la structure socioprofessionnelle peut apporter des explications à suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ? ...</p> <p>A. L'évolution de la structure socioprofessionnelle peut apporter des explications à la mobilité sociale intergénérationnelle par les impacts sur l'ouverture et la fermeture des P.C.S. ... Mobilité verticale Mobilité de statut</p> <p>B. ...et intragénérationnelle Les effets de proximité. Les effets de genre.</p> <p>Bilan : une tendance à la mobilité ascendante dont les individus peuvent « profiter » tout au long de leur carrière</p> </div> <div style="width: 48%;"> <p style="text-align: center;">II. ... mais elle n'épuise pas les explications concernant L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?</p> <p>A. Les ressources sociales acquises par les individus peuvent apporter des explications à la mobilité sociale ... Acquisition de ressources culturelles Modification de l'horizon des possibles = évolution de l'échelle des valeurs individuelles ou collectives (lien électif...)</p> <p>B. ...qui s'appuient souvent sur des instances qui structurent le cadre social dans lequel il évolue La massification de l'école et les configurations familiales.</p> </div> </div>

DOCUMENT 1

Destinées des hommes selon la catégorie sociale de leur père, en 2020.

(En %)	Catégorie socioprofessionnelle du fils						Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	
1. Agriculteurs exploitants	24,0	8,2	13,0	15,1	26,8	12,9	100,0
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	20,4	24,6	22,2	24,7	7,5	100,0
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	8,9	51,6	22,3	13,1	4,0	100,0
4. Professions intermédiaires	0,7	7,6	30,2	31,4	22,7	7,4	100,0
5. Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,9	14,6	25,3	40,6	11,2	100,0
6. Employés et ouvriers non qualifiés	0,4	9,1	10,0	21,2	39,2	20,1	100,0
Ensemble	2,1	9,9	23,5	24,1	30,2	10,2	100,0

Champ : France, hommes français en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans à la date de l'enquête.

Source : Enquête Emploi, INSEE, 2020.

L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

→ Malgré un capital économique potentiellement hérité les fils d'indépendant sont peu devenus indep. Pourquoi ? → cf. doc.2 + associer à des possibilités limitées cf. structure actuelle (2.5 % et 9.9%)

→ La structure actuelle est marquée par des PCS plutôt qualifiées (PCS 3 et 4) avec souvent des diplômes attendus = rôle de l'école ?

DOCUMENT 2

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en 2014-2015 et de leurs parents
(En %)

	Femmes	Hommes	Ensemble	Mère	Père
➤ Agriculteurs exploitants	0,9	2,5	1,7	5,5	7,8
➤ Artisans et commerçants	3,7	8,4	6,0	5,9	11,1
➤ Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	13,5	19,7	16,5	3,8	14,4
➤ Professions intermédiaires	24,7	24,2	24,5	10,6	14,5
➤ Employés et ouvriers qualifiés	29,0	33,3	31,1	22,8	33,9
➤ Employés et ouvriers non qualifiés	25,7	11,6	18,9	25,2	13,0
➤ N'a jamais travaillé ou profession inconnue	2,5	0,3	1,5	26,1	5,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans.

Lecture : en 2014-2015, 19,7 % des hommes sont cadres, 25,2 % des personnes ont une mère qui était employée ou ouvrière non qualifiée.

Source : Enquête Formation Qualification Professionnelle, INSEE, 2015.

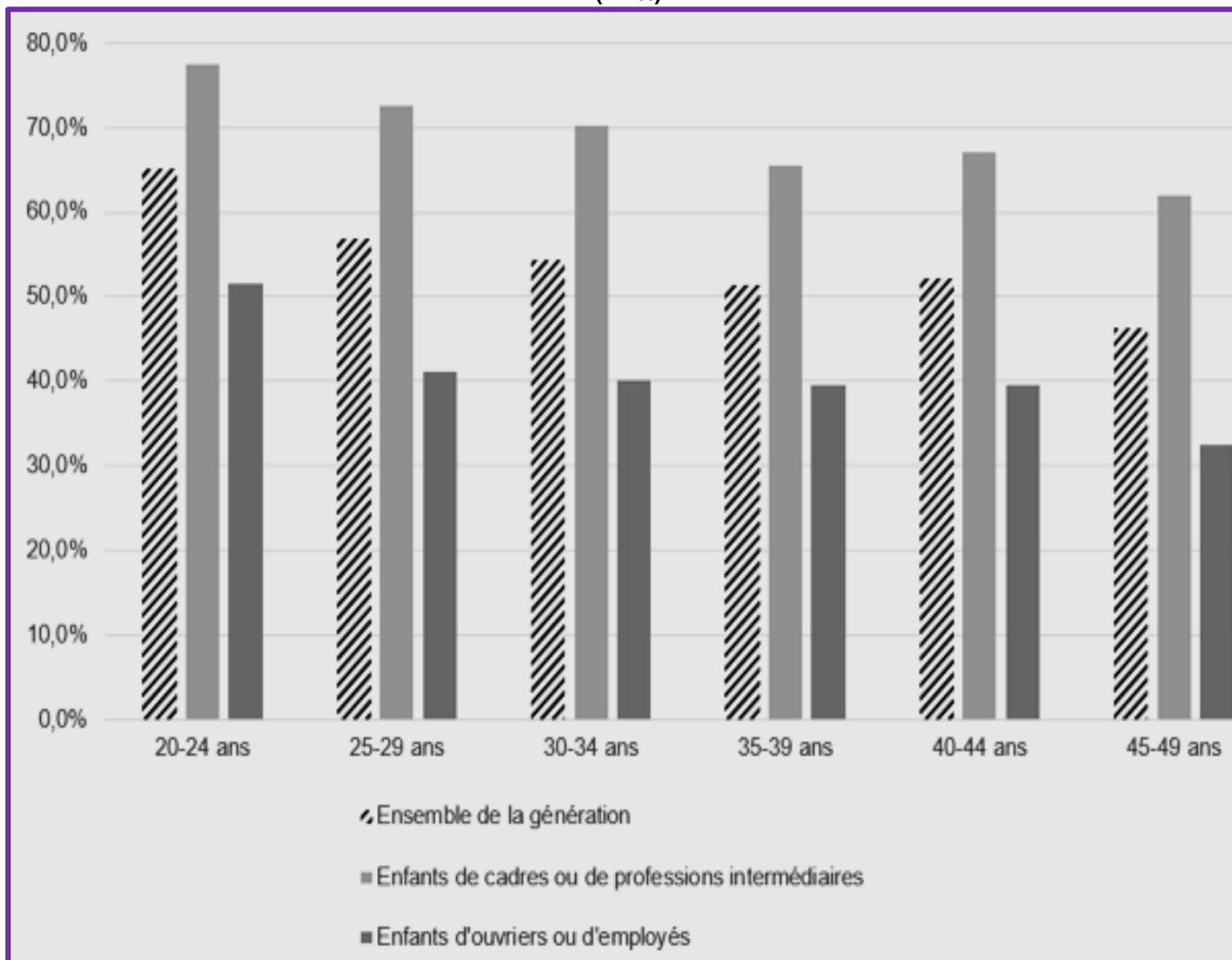
L'évolution de la structure socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?
Accroche trouvée dans ce doc. : en prenant les lignes 1 et 3 par ex .

Si on observe... en 2014/2015 les positions pro. des actifs et on compare à la génération de leurs parents on constate que certaines de ces positions se sont largement ouvertes (ex. les cadres) tandis que d'autres se sont fermées (ex. les agriculteurs) favorisant ou non l'accès et donc des possibilités de mobilité sociale (Doc.2).

De fait, on associe donc l'idée d'évolution de la structure professionnelle (ensemble de cette structure soit toutes les positions sociopro. et les éléments qui compose cette structure ici les 6 PCS remaniées cf. 5/6) et la mobilité sociale ...

DOCUMENT 3

Accès à l'enseignement supérieur selon la génération et le milieu social en 2020
(En %)



Champ : France métropolitaine plus DROM, hors Mayotte.

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, *État de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*, mai 2022.

L'évolution de la **structure socioprofessionnelle** suffit-elle à expliquer la **mobilité sociale** ?

DOCUMENT 4

Fin 2014, 1,4 million d'adultes de 18 à 24 ans ont leurs parents séparés. Dans près de neuf cas sur dix, ces jeunes ont vécu principalement chez un seul de leurs parents à la suite de la séparation (majoritairement leur mère) [...]. Seuls 45 % des 18-24 ans dont les parents sont séparés **poursuivent des études**, contre 53% de ceux dont les parents forment un couple. **La durée des études des enfants de parents séparés** avant leur majorité serait réduite de six mois à un an en moyenne [...]. Ils ne sont, par ailleurs, pas plus **souvent en emploi**, mais, au contraire, plus fréquemment inactifs ou au **chômage** : un jeune sur quatre n'est ni en emploi ni en cours d'études quand ses **parents sont séparés**, contre moins d'un sur cinq quand les parents sont ensemble. Ils sont en outre sortis du système scolaire moins diplômés que les jeunes dont les parents forment un couple. En effet, lorsqu'ils ne sont plus en études, près de la moitié des jeunes adultes **de parents séparés déclarent avoir un niveau inférieur au baccalauréat contre 36 % des autres jeunes** [...]. Les jeunes de parents séparés sortent du système scolaire plus souvent que les autres [...]. Ces jeunes adultes sont souvent **aidés par un seul de leurs parents** pendant leurs études : ils sont 38 % à n'être **aidés financièrement** que par leur mère [...]. Pendant leurs études, les jeunes adultes de parents séparés **se projettent aussi moins loin**. En effet, ils sont 26 % à ne pas viser un niveau d'étude au-delà de deux ans après le baccalauréat contre 18 % dans le cas où les parents forment un couple. Réciproquement, 52 % d'entre eux souhaitent poursuivre leurs études jusqu'à cinq ans ou plus après le baccalauréat contre près de 60 % pour ceux dont les parents sont ensemble.

Source : Jacques BELLIDENTY, « Études, travail, logement : comment les enfants de parents séparés entrent dans l'âge adulte ? », *DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques)*, juin 2018

L'évolution de la **structure socioprofessionnelle** suffit-elle à expliquer la **mobilité sociale** ?

Cf. programme rôle de

→ **2 propositions de corrigés...**

... et même 3 corrigés.

→

→

I) L'évolution de la structure socioprofessionnelle explique la mobilité sociale...

1.1) Les transformations de l'emploi entraînent une mobilité sociale structurelle

§1 : La tertiarisation entraîne de la MS (doc1 et 4)

§2 : L'essor des emplois qualifiés entraîne de la MS (doc1 et 4)

1.2) Le décalage entre la structure des emplois et celle des diplômes modifie la mobilité sociale

§3 : Une moindre MS par le diplôme...

§4 : ...voire un déclassement des diplômés (doc2)

II) ...mais la famille et l'école expliquent aussi la mobilité sociale

2.1) L'école explique la mobilité sociale

§5 : La massification scolaire accroît la MS notamment des classes populaires (doc3)

§6 : Le diplôme reste le principal passeport pour l'emploi et donc vecteur de MS

2.2) La famille explique la mobilité sociale

§7 : La famille possède un capital économique qui joue un rôle dans la MS

§8 : La famille possède un capital social qui joue un rôle dans la MS

§9 : La famille possède un capital culturel qui joue un rôle dans la MS (doc2)

* * *

I) L'évolution de la structure socioprofessionnelle explique la mobilité sociale

§1 : Les transformations de l'emploi entraînent une mobilité sociale structurelle (doc1 et 4)

§2 : Le décalage entre la structure des emplois et celle des diplômes modifie la mobilité sociale (doc1 et 4)

II) La famille explique la mobilité sociale

§3 : La famille possède un capital économique qui joue un rôle dans la MS

§4 : La famille possède un capital social qui joue un rôle dans la MS

§5 : La famille possède un capital culturel qui joue un rôle dans la MS (doc2)

III) L'école explique la mobilité sociale

§5 : La massification scolaire accroît la MS notamment des classes populaires (doc3)

§6 : Le diplôme reste le principal passeport pour l'emploi et donc vecteur de MS

. L'évolution de la structure socioprofessionnelle peut apporter des explications à **suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?** ...

A. L'évolution de la structure socioprofessionnelle peut apporter des explications à **la mobilité sociale intergénérationnelle** par les impacts sur l'ouverture et la fermeture des P.C.S. ...

Mobilité verticale

Mobilité de statut

B. ...et intragénérationnelle

Les effets de proximité.

Les effets de genre.

Bilan : une tendance à la mobilité ascendante dont les individus peuvent « profiter » tout au long de leur carrière

II. ... mais elle n'épuise pas les explications concernant L'évolution de la structure

socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

A. Les ressources sociales acquises par les individus peuvent apporter des explications à **la mobilité sociale** ...

Acquisition de ressources culturelles Modification de l'horizon des possibles = évolution de l'échelle des valeurs individuelles ou collectives (lien électif...)

B. ...qui s'appuient souvent sur des instances qui structurent le cadre social dans lequel il évolue

La massification de l'école et les configurations familiales

1^{ère} proposition // Introduction et // conclusion

Alors qu'ils représentaient 30% de l'emploi en 1982, soit la première PCS par ses effectifs, les Ouvriers ne représentaient plus que 19% de l'emploi en 2013 derrière les Employés (28%) et les Professions intermédiaires (24%). Ce changement net dans la structure des catégories socioprofessionnelles a été la cause d'une mobilité sociale, dite structurelle, importante pendant les « trente glorieuses », c'est-à-dire de nombreux changements de place dans la hiérarchie sociale des enfants par rapport aux parents (mobilité intergénérationnelle) ou au cours de la vie (mobilité intragénérationnelle).

Mais il existe d'autres explications à la mobilité sociale, notamment l'école et la famille, deux instances qui peuvent favoriser la mobilité sociale ascendante ou la freiner (reproduction sociale ou déclassement).

Répondre à ce sujet nécessite de montrer que les évolutions de la structure par PCS expliquent la mobilité observée mais que cela ne suffit pas car l'école et la famille expliquent également la mobilité sociale.

Nous avons donc vu que les évolutions de la structure socioprofessionnelle expliquent la mobilité sociale via les transformations des emplois et le déclassement des diplômés mais que cela ne suffit pas à expliquer la mobilité sociale car l'école et la famille jouent également un rôle important dans la mobilité sociale. En effet, le diplôme est un préalable dans de fréquentes trajectoires de mobilité sociale et la massification scolaire a permis de favoriser la mobilité sociale ascendante des enfants des classes populaires. Enfin la famille, par les capitaux économiques, culturels et sociaux qu'elle transmet est un déterminant important de mobilité ou au contraire de reproduction sociale.

Mais avec le ralentissement de la croissance / la recomposition des inégalités / les défis liés au réchauffement climatique, nous pouvons nous demander quelles seront les opportunités futures d'emploi et donc de mobilité sociale.

Si on observe en 2014/2015 les positions pro. des actifs et on compare à la génération de de leurs parents on constate que certaines de ces positions se sont largement ouvertes (ex. les cadres) tandis que d'autres se sont fermées (ex. les agriculteurs) en favorisant ou non l'accès et ainsi générant des possibilités de mobilité. (Doc.2).

De fait, on associe donc l'idée d'évolution de la structure professionnelle (ensemble de cette structure soit toutes les positions sociopro. et les éléments qui compose cette structure ici les 6 PCS remaniées cf. 5/6) et la mobilité sociale notamment intergénérationnelle en observant les différences de positions occupées entre les parents et leurs enfants.

Pour autant cette mise en relation entre... épuise-t-elle toutes les explications de la mobilité sociale ?

En effet s'il existe bien une mobilité structurelle rattachée en particulier à l'évolution de la structure des emplois il n'en reste pas moins que d'autres causes permettent d'éclairer ce phénomène de mobilité sociale notamment en termes de mobilité nette.
